



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

bisulfite de soude 15 - 45 %

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	bisulfite de soude 15 - 45 %
Numéro du produit	22961
Synonymes; marques commerciales	DECHLORINATION SOLUTION,VO-REDOX 9120,GENESYS RED,SODIUM BISULPHITE SOLUTION 15%,BISULPHITE SODIUM 20% SOL,BISULFITE SOD 38/40% SOL,SODIUM BISULPHITE SOLUTION 17%,SODIUM BISULPHITE 25% SOLUTION,SODIUM BISULPHITE 18% SOLUTION,SODIUM BISULPHITE SOLUTION 39%,SODIUM BISULPHITE SOLUTION 45%,SODIUM BISULPHITE SOLUTION 30%,SODIUM BISULPHITE 35 - 45%,SODIUM BISULPHITE 23% SOLUTION,SOD BISULPHITE FG 23% SOL,SODIUM BISULPHITE 23% FG,BISULPHITE SODIUM 20% FCC ED.7,COBALT CATALYSED SODIUM BISULPHITE SOLUTION,STEAMCARE B10,BISULPHITE SODIUM 40% FCC ED.7,BISULPHITE SODIUM 40%
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119524563-42
Numéro CAS	7631-90-5
Numéro index UE	016-064-00-8
Numéro CE	231-548-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif de nourriture / alimentation Applications industrielles diverses
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 (FAX) +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univar.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS)	+ 33 (0)1 45 42 59 59
----------------------	-----------------------

Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
--	----------------

Sds No.	22961
---------	-------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques	Non classé.
-------------------	-------------

bisulfite de soude 15 - 45 %

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. R31.

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-548-0

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

Mentions de mise en garde P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit bisulfite de soude 15 - 45 %

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119524563-42

Numéro index UE 016-064-00-8

Numéro CAS 7631-90-5

Numéro CE 231-548-0

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

bisulfite de soude 15 - 45 %

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de soufre (SOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'écart des produits suivants: Acids. Matières comburantes. Storage temperature 15-35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

bisulfite de soude 15 - 45 %

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. EN 374

Autre protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Mask filter for respirable fine particles (FFP2)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Jaune.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	2 ppm
pH	pH (solution concentrée): 3.5 - 5.0
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	105°C @
Point d'éclair	Absence de données.
Taux d'évaporation	Absence de données.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Absence de données.
Pression de vapeur	Absence de données.
Densité de vapeur	Absence de données.
Densité relative	1.10 - 1.35 @ @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	: -3.7

bisulfite de soude 15 - 45 %

Température de décomposition Absence de données.

Viscosité Absence de données.

Propriétés explosives Non applicable.

Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Forme des gaz toxiques en contact avec un acide.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Forme des gaz toxiques en contact avec un acide.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de soufre (SOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 540,0 mg/kg

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Absence de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Absence de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

bisulfite de soude 15 - 45 %

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 hours, 96 heures: > 150 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours, 48 heures: 89 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 hours, 72 heures: 48 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage : -3.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

bisulfite de soude 15 - 45 %

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

bisulfite de soude 15 - 45 %

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 23/01/2014

Révision 02

Numéro de FDS 22961

Statut de la FDS Approuvé.

Signature J Spenceley

Phrases de risque dans leur intégralité R22 Nocif en cas d'ingestion.
R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz毒ique.

Mentions de danger dans leur intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.

TURKISH SIGNATURE